



Numéro 174 - décembre 2014



Les comptes de l'agriculture bourguignonne en 2013

Un recul marqué du résultat économique

Le revenu agricole moyen par actif non salarié atteint 28 800 € en 2013, ce qui, constitue une chute de 27 %. En tendance, la comparaison des moyennes triennales 2000 et 2013, établit un léger recul de 0,6 %.

La chute des cours des matières premières agricoles, au premier rang desquelles les végétaux (hors vins), explique en grande partie le retournement de situation. Ainsi, c'est le bilan des exploitations de grandes cultures qui connaît le plus fort décrochement. Malgré une vendange encore en retrait de la normale, la forte hausse du prix des vins est favorable au revenu de la viticulture. Les exploitations de l'orientation bovins viande sont confrontées à nouveau au ciseau des prix, avec une valeur des charges qui augmente davantage que celle de la production.

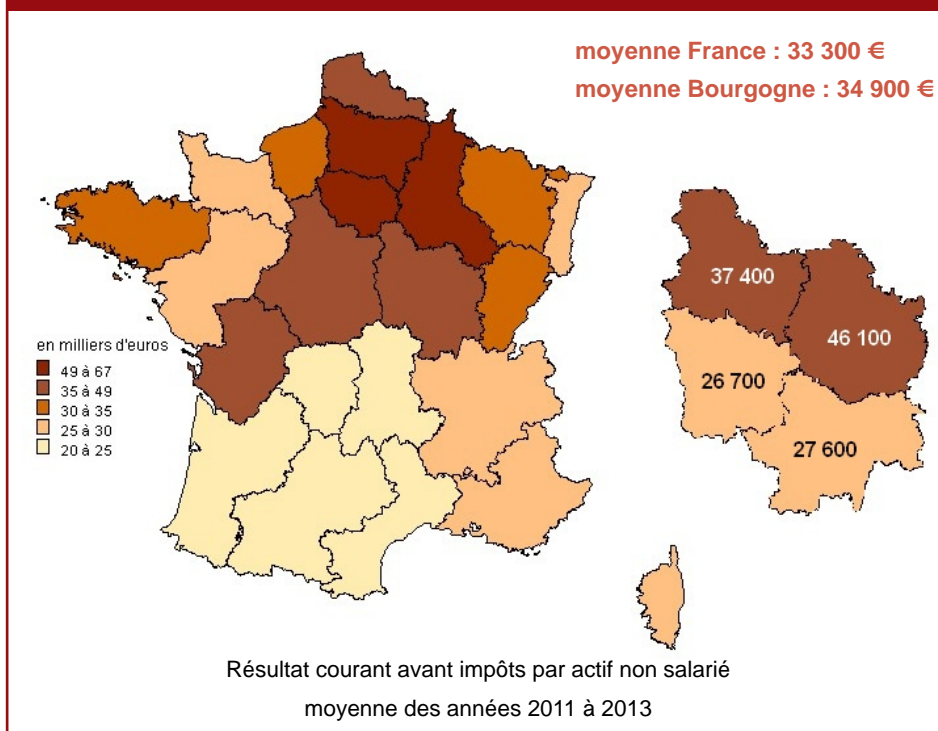
Après trois années de progression, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations professionnelles agricoles (moyennes et grandes) bourguignonnes se replie en 2013.

En tendance, la comparaison des moyennes triennales glissantes 2000 et 2013 montre un léger recul du résultat de l'entreprise agricole (- 0,6 %).

Le RCAI (en euros courants) s'établit à 28 800 € par unité de travail non salarié (UTANS) en 2013, ce qui constitue un net recul par rapport aux résultats des 6 dernières années si on excepte 2009. Cette année, la Bourgogne se classe en 8ème position, en termes de revenu moyen, au palmarès des régions de France métropolitaine.

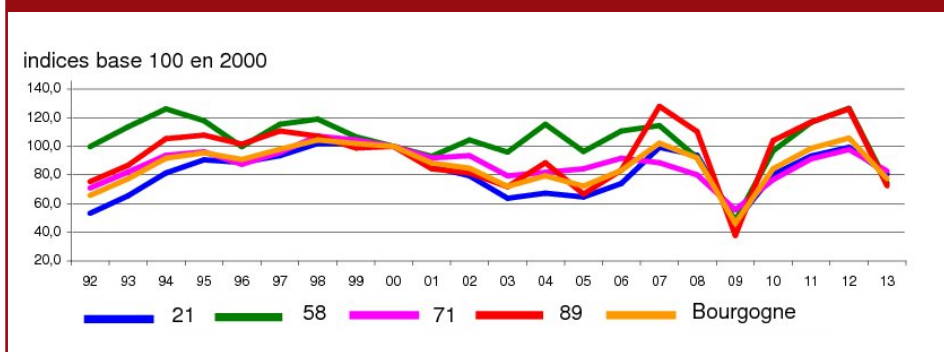
Elle retrouve une position plus traditionnelle derrière les grandes régions céréalières du centre, nord et nord-est de la France, et ce malgré la baisse des prix. Finalement, la Bourgogne présente un revenu d'entreprise agricole moyen légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (28 900 €). Cette année, pour les départements bourguignons, le repli est aussi contrasté. Dans un contexte de dépréciation des cours des céréales et oléoprotéagineux, de stabilisation pour les animaux, la viticulture joue un effet modérateur en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Mais elle ne suffit pas dans l'Yonne du fait d'une très petite vendange. Ainsi, la Côte-d'Or retrouve sa 1ère place en Bourgogne avec un

La moyenne triennale Bourgogne est supérieure à la moyenne France



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux - © IGN-BDCarto®

Evolution (inflation déduite) du RCAI par actif non salarié



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux

résultat courant de 40 800 € par UTANS et la 11ème place au palmarès des départements. L'Yonne recule au 41ème rang des départements avec un résultat de 25 800 €, juste devant la Saône-et-Loire en 44ème position avec un résultat de 25 100 €. La Nièvre avec un RCAI/UTANS moyen de 18 700 € se retrouve au 76ème rang.

Des résultats contrastés suivant les productions

En 2013, après trois années de forte progression, la valeur de la production bourguignonne (hors subventions) se réduit de 1,7 %. Dans les faits, la diminution du volume et du prix payé à la production est équivalente (de l'ordre de 0,9 %). Le retournement des cours internationaux des matières premières agricoles (céréales, oléagineux et protéagineux) impacte fortement le résultat. La progression de la récolte viticole accompagnée de la hausse des cours permet de limiter la baisse de la valeur des productions végétales.

Par ailleurs, si le volume de la plupart des productions animales diminue, l'augmentation des prix compense en partie cette baisse.

Les grandes cultures accusent la chute des cours

Le printemps particulièrement calamiteux de la campagne 2012-2013 se traduit par une baisse de 1,4 % de la production de céréales au regard de la campagne précédente. Ce sont les rendements des céréales de printemps qui sont les plus pénalisés : celui de l'orge de printemps recule de 23 % et celui du maïs grain de 18 %. Pour les oléagineux, le constat est plus lourd, la production diminue de 20 %. A 26 q/ha, le rendement du colza est au plus bas sur la décennie. Parallèlement, la bonne récolte mondiale pèse sur les cours. Ainsi, le prix des céréales recule de 17 % et celui des oléagineux de pratiquement 20 % par rapport à la campagne 2011-2012. Au final, la valeur de la production végétale (hors subventions et hors vins) se dégrade fortement (soit - 15,8 %

en comparaison de 2012).

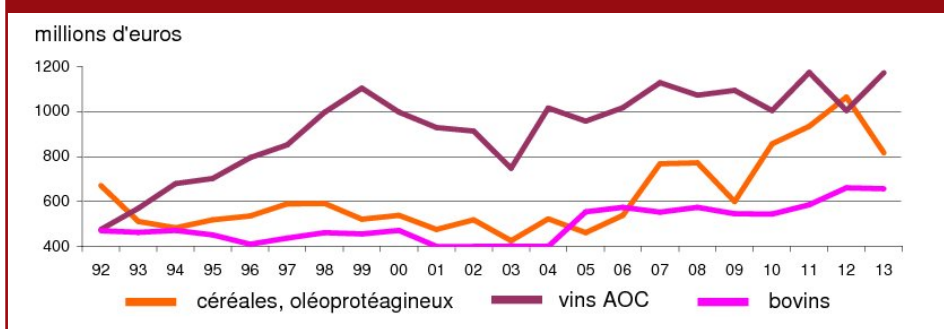
La viticulture améliore son résultat

Après la très petite vendange 2012 en Bourgogne, la production s'améliore sensiblement en 2013, à l'exception de celle des vignobles de vins blancs, tels le Chablisien, le Mâconnais et le Chalonnais. En effet, la coulure et le millerandage causent des pertes importantes sur le cépage chardonnay. D'autre part, la grêle occasionne encore cette année de lourds dégâts en Côte de Beaune. Au final, la récolte demeure largement en dessous de la moyenne quinquennale. Pour l'Yonne, 2013 constitue même la plus faible récolte depuis 2000. L'effet de la petite récolte 2012 s'était déjà fait ressentir sur les ventes de jus et mouts qui étaient en repli. Mais le manque de vins se traduit par une diminution de 15 % en 2013 des transactions entre la viticulture et le négoce. Dans ce contexte, les cours des vins en vrac s'envolent de 22 % en moyenne. Cette hausse atteint jusqu'à 30 % dans l'Yonne. La progression du prix de vente à la bouteille est plus modérée. Au bilan, l'augmentation de 7 % du volume récolté associée à la flambée des prix s'exprime par un gain de 17 % de la valeur de la production viticole.

Des volumes en productions animales en retrait

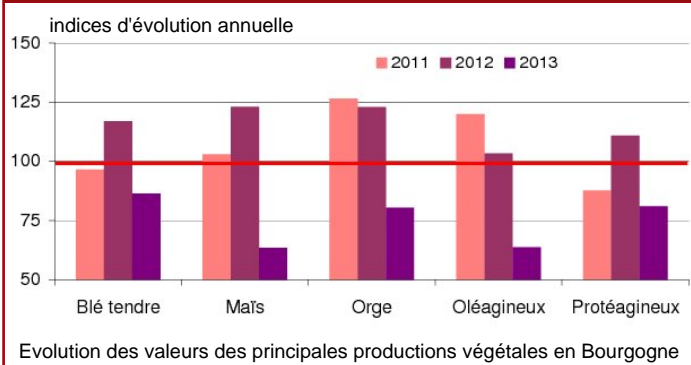
La valeur de la production animale (hors subvention) se stabilise (+ 0,7 %), après trois années d'accroissement. Cependant, des iniquités marquées apparaissent suivant les orientations. La valeur de la production gros bovins et veaux perd 0,8 % par rapport à 2012, à l'instar de l'année précédente ; la cause est à rechercher dans la baisse du volume (- 2,8 %) alors que le prix augmente de 2 %. Les abattages de bovins sont en net repli (- 5,6 %) : les vaches abattues, qui constituent les plus gros effectifs, perdent 14,6 %. La hausse de 16,6 % en jeunes bo-

Evolution de la valeur des trois principales productions en Bourgogne



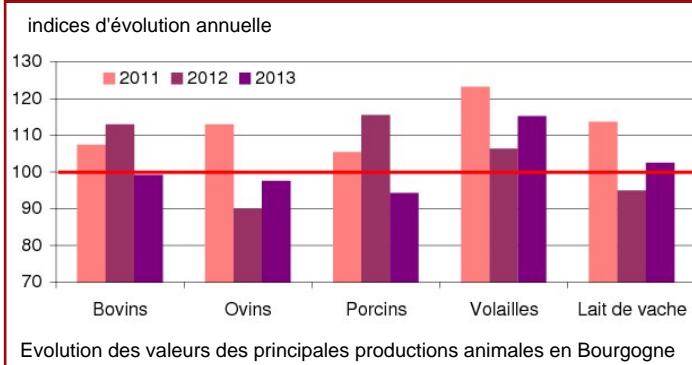
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

La valeur de toutes les principales productions végétales s'écroule



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

Evolution contrastée pour les productions animales



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

vins ne permet pas de compenser. Le manque de disponibilité entraîne une hausse du prix des vaches viande R qui atteint 4,33 €/kg net en moyenne, soit une hausse 10,2 % au regard de 2012. A l'inverse, les exportations de broutards sont difficiles, la demande italienne et celle des pays tiers (Turquie et Maghreb) sont atones. Ainsi, les transactions se réduisent de 4,5 % sur un an. Les prix des mâles U reculent eux aussi de 4,5 %, alors que celui des laitons 270 kg se raffermissent (+ 3,6 %).

La production ovine renoue avec la décroissance depuis deux ans. L'effectif du troupeau s'effrite encore, il s'établit à 239 700 têtes, en perte de 5 %. Aussi, la hausse de 4,2 % du prix à la production ne permet pas d'endiguer la baisse de volume.

La production porcine connaît cette

année une évolution analogue ; la hausse des cours des porcs charcutiers ne permet de contrebalancer la forte réduction de la production (- 7,5 %).

Depuis 4 ans la production de volailles enregistre des augmentations en valeur. En 2013, la gain est de 15,2 %, porté par la hausse du prix et du volume. A l'inverse, pour les œufs la chute des prix (- 34 %) provoque la débacle de la valeur.

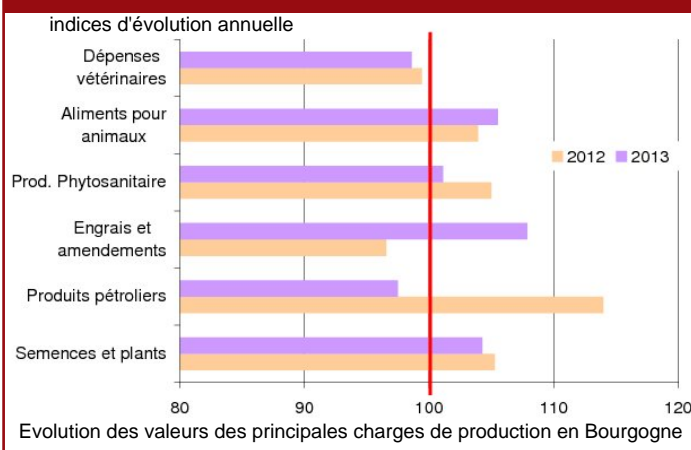
En 2013, la valeur de la production laitière de vache progresse de 2,5 % : le prix grimpe de 7,6 %, neutralisant la baisse de 4,8 % de la production.

Les consommations intermédiaires toujours en hausse

Conformément aux deux années précédentes les charges d'approvisionnement poursuivent leur poussée (+ 3,3 % sur un an). Par contre, cette année le volume pro-

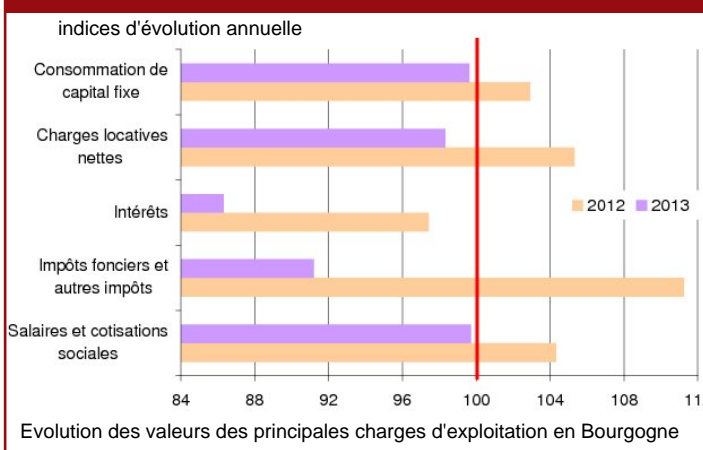
gresse (+ 1 %), en raison de l'augmentation du poste « engrais et amendements ». Après trois années de bons résultats, les exploitations de grandes cultures, qui ont des capacités de financements renforcées, ont pu investir dans des amendements de fond, d'autant plus que ce poste reculait nettement en 2012. Par ailleurs, le printemps pluvieux pouvait laisser augurer un bon potentiel de rendement, d'où un apport d'engrais plus important (jusqu'à 4 passages). Cette année l'indice prix s'accroît de 2,2 % pour l'ensemble des charges de productions. Les « produits pétroliers » ont un comportement atypique, enregistrant un recul de 3 % du prix, ce qui est favorable aux orientations fortement consommatrices, telles les grandes cultures et les élevages hors-sol. Par contre, le prix des « aliments pour animaux » bondit

Les coûts des "engrais et amendements" et des "aliments pour animaux" renchérisent



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

Les charges d'exploitation se stabilisent



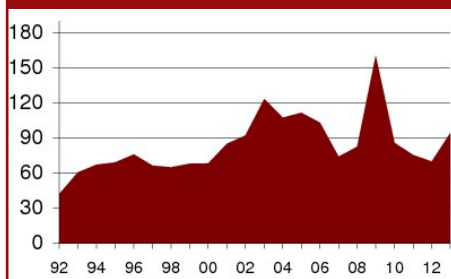
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

de 4,8 %. Additionné à la légère progression des utilisations, cela se répercute sur le résultats des exploitations d'élevage. L'utilisation des « produits de protection des cultures » est quasiment stable (+ 1,1 %), la faible pression en insectes et champignons permet de pondérer le recours accru au produit de destruction des adventices.

Une dépendance aux aides accrue

En 2013, les subventions d'exploitations et les aides couplées aux produits versées aux exploitations bourguignonnes s'élèvent à 478,2 millions d'euros, soit une réduction de 1 %. La part des subventions dans le RCAI moyen des exploitations professionnelles toutes orientations économiques confondues s'établit à 95 %. Après trois années de réduction de la dépendance aux aides, l'année 2013 re-

Evolution de la part des subventions dans le revenu agricole



Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux

dance aux aides, l'année 2013 renoue avec les plus mauvais résultats. Si on retire, la valeur de la production viticole dans le résultat courant de l'année (production qui perçoit très peu d'aides), le montant des subventions représente le double, voire le quadruple, du résultat (RCAI) pour les trois autres principales productions de Bourgogne.

Laurent BARRALIS

Méthodologie

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels des exploitations agricoles selon les principales orientations de production. Ils sont établis par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt sur le champ des exploitations professionnelles. Ils mesurent l'impact annuel de la conjoncture sur le résultat d'exploitation de l'activité agricole.

Un nouveau système d'information

La méthode utilisée depuis 2006 pour le calcul des comptes nationaux par catégorie d'exploitations a été étendue au calcul des indicateurs de revenu au niveau régional. La base de départ et les séries passées sont directement issues des résultats du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Au niveau régional, les données de base sont les résultats par orientation technico-économique (OTEX). Dans le cas où les résultats d'une ou plusieurs OTEX ne sont pas représentatifs dans la région, des procédures d'arbitrage sont appliquées. Le résultat régional est ensuite recalculé en agrégeant les données par OTEX avec des pondérations issues des enquêtes sur la structure des exploitations.

La notion de revenu retenue dans ce nouveau système est celle utilisée traditionnellement dans le RICA : le résultat courant avant impôts par actif non salarié.

Deux précisions

La production de vins correspond à la récolte de l'année, valorisée au prix de la campagne tous millésimes confondus. Pour les productions animales, l'évaluation porte sur les ventes d'animaux finis et le solde entre les entrées et les sorties d'animaux maigres et reproducteurs.

Résultats par OTEX

Le nouveau dispositif de détermination du revenu courant (basé sur le RICA) permet d'obtenir des données cohérentes et comparables en évolution et en niveau pour les principales OTEX de la région (voir méthodologie ci-contre).

En 2013, le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen (en euros courants) par actif non salarié de l'OTEX « Céréales, oléagineux et protéagineux » se réduirait à 15 500 €, une chute de 73 % en un an, soit le plus bas niveau depuis 20 ans (hors 2009). Le résultat de l'OTEX « bovins viande » demeure dans la moyenne des 10 dernières années, il s'établirait à 19 800 €. Pour l'OTEX « Polyculture, polyélevage », le RCAI moyen par actif non salarié serait de 12 800 €, à sa plus basse valeur depuis deux décennies, si on excepte 2009. Pour l'OTEX « Viticulture », le résultat atteindrait 55 800 €, en progression de 14 %, soit le plus haut solde de la décennie, il faut retourner aux années 1999 et 2000 pour trouver de meilleurs résultats.

Pour en savoir plus

Agreste Primeur n° 314 - juillet 2014 : Les indicateurs provisoires de résultat des exploitations agricoles en 2013. Un résultat moyen en baisse et des évolutions contrastées selon les régions.

INSEE Première n° 1505 - juillet 2014 : L'agriculture en 2013 en France et en Europe.

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site Internet : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr, rubrique "la Bourgogne en chiffres".



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Bourgogne

Service régional de l'information
statistique et économique (SRISE)

4 bis rue Hoche - BP 87865

21078 DIJON Cedex

Tél. : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

mél : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Vincent Favrichon

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE

Rédaction : L. Barralis, resp. du pôle études, conjonctures et synthèse

Composition, impression : DRAAF Bourgogne - SRISE

ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution

Prix : 2,5 euros, abonnement : 35 € (note de conjoncture, 4 pages et dossiers, mémento statistique)

© AGRESTE 2014

Le compte de l'agriculture en Bourgogne

<i>unité : millions d'euros courants</i>	2012	2013	2013/2012	"2012"/"2009"
Productions végétales (hors subventions)	2 515,9	2 444,2	- 2,8	+ 11,4
dont <i>céréales</i>	749,5	613,7	- 18,1	+ 28,5
<i>oléoprotéagineux</i>	314,7	202,4	- 35,7	+ 21,1
<i>betteraves industrielles</i>	2,6	2,2	- 14,5	- 15,2
<i>plantes fourragères</i>	329,0	344,7	+ 4,8	+ 0,2
<i>vins AOC</i>	1 004,7	1 173,2	+ 16,8	+ 5,6
Productions animales (hors subventions)	1 011,5	1 018,1	+ 0,7	+ 14,4
dont <i>gros bovins, veaux</i>	660,9	655,9	- 0,8	+ 14,3
<i>ovins, caprins</i>	30,1	29,4	- 2,2	+ 9,0
<i>porcins</i>	42,4	40,0	- 5,8	+ 10,3
<i>volailles</i>	79,3	91,3	+ 15,2	+ 31,6
<i>lait et produits laitiers de vache</i>	125,8	128,9	+ 2,5	+ 8,8
Production de services	114,3	116,5	+ 2,0	+ 6,3
Production totale au prix du marché	3 641,6	3 578,8	- 1,7	+ 12,1
Subventions sur les produits	79,0	79,7	+ 0,9	- 44,3
<i>produits végétaux</i>	2,6	2,7	+ 5,5	- 93,7
<i>produits animaux</i>	76,4	77,0	+ 0,7	- 22,4
Production totale au prix de base	3 720,5	3 658,5	- 1,7	+ 13,1
Consommations intermédiaires	2 038,4	2 105,3	+ 3,3	+ 10,2
dont <i>semences et plants</i>	67,0	69,8	+ 4,2	- 6,1
<i>produits pétroliers</i>	140,9	137,3	- 2,5	+ 6,5
<i>engrais et amendements</i>	232,2	250,4	+ 7,9	+ 27,5
<i>produits de protection des cultures</i>	183,6	185,7	+ 1,1	- 3,7
<i>aliments pour animaux</i>	677,8	715,1	+ 5,5	+ 14,0
Valeur ajoutée brute	1 682,1	1 553,2	- 7,7	+ 9,0
Subventions d'exploitation	483,2	478,2	- 1,0	+ 13,6
dont <i>paiement unique</i>	404,0	398,3	- 1,4	+ 11,4
<i>PHAE</i>	27,1	26,5	- 2,2	- 2,2
<i>ICHN</i>	22,8	22,5	- 1,1	+ 3,3
<i>aides agro-environnementales</i>	12,6	17,3	+ 37,4	+ 188,4
<i>autres aides</i>	16,8	13,7	- 18,7	nd
Charges d'exploitation	1 299,4	1 275,1	- 1,9	+ 6,1
<i>salaires et cotisations sociales</i>	337,8	336,8	- 0,3	+ 12,1
<i>impôts fonciers et autres impôts</i>	67,4	61,5	- 8,8	- 5,9
<i>intérêts</i>	84,2	72,7	- 13,7	- 6,8
<i>charges locatives nettes</i>	199,2	195,8	- 1,7	+ 9,3
<i>consommation de capital fixe</i>	610,7	608,4	- 0,4	+ 5,3
Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	868,4	751,1	- 13,5	+ 16,4
RNEA par actif non salarié (milliers d'euros)	40,1	35,5	- 11,5	+ 25,8

* "2012" : moyenne triennale centrée sur 2012

"2009" : moyenne triennale centrée sur 2009

Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

Les composantes de la production

unité : millions d'euros courants	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	les principales subventions d'exploitation en 2013		
21 - Côte-d'Or	Productions végétales	760,3	885,4	872,1	857,5	853,8	967,8	876,8	943,3		
	dont blé	79,5	118,5	93,0	70,2	120,6	115,9	126,8	120,0		
	orge	44,2	51,2	77,3	43,1	52,8	68,0	81,4	65,4		
	maïs	6,8	10,4	8,6	7,3	11,3	10,3	14,1	7,5		
	oléagineux	46,0	63,4	76,9	75,0	93,8	108,1	109,8	76,0		
	betteraves industrielles	7,9	7,7	-	-	-	-	-	-		
	vins AOC	481,0	527,5	506,0	555,4	473,1	563,4	433,5	565,6		
	Productions animales	151,6	153,6	155,2	141,3	146,6	160,3	171,5	177,0	paiement unique	106,03
	dont gros bovins, veaux	100,8	99,4	94,7	88,1	89,3	95,1	106,3	106,4	PHAE	4,49
	ovins, caprins	6,9	6,7	6,3	7,0	7,6	8,2	7,1	7,3	aides agro-env.	3,85
	porcins	6,1	5,8	6,2	5,7	5,7	7,7	8,8	8,1	ICHN	3,55
	volailles	4,5	5,3	6,3	6,1	6,6	8,9	11,0	15,1		
	lait de vache	28,7	30,7	36,1	29,1	31,4	35,3	34,1			
	Subventions sur les produits	39,2	38,9	39,1	37,5	13,8	13,2	12,7	12,9		
	produits végétaux	22,0	21,6	21,7	20,4	0,6	0,8	0,7	0,7		
produits animaux	17,2	17,3	17,4	17,0	13,2	12,5	12,2	12,2			
58 - Nièvre	Productions végétales	197,9	249,5	251,0	238,3	269,2	297,3	319,9	290,9		
	dont blé	29,7	41,1	35,2	31,2	51,4	50,1	61,0	55,6		
	orge	18,3	24,3	23,0	16,0	20,0	26,2	32,2	28,1		
	maïs	4,5	8,0	5,0	5,3	9,3	10,8	13,4	9,5		
	oléagineux	17,1	24,0	30,0	27,8	35,2	42,9	47,3	26,0		
	betteraves industrielles	-	-	-	-	-	-	-	-		
	vins AOC	48,6	65,0	61,3	52,8	64,0	68,6	65,8	68,5		
	Productions animales	209,7	196,8	193,5	181,2	183,8	202,6	218,9	213,9	paiement unique	76,74
	dont gros bovins, veaux	178,3	164,0	155,9	145,5	147,4	160,2	181,5	174,0	PHAE	6,83
	ovins, caprins	12,7	11,7	9,6	9,4	9,4	13,4	10,8	10,4	aides agro-env.	3,50
	porcins	4,9	4,6	5,5	5,8	5,2	5,5	6,3	5,9	ICHN	6,39
	volailles	3,5	4,0	5,4	4,5	4,5	5,0	4,9	5,5		
	lait de vache	6,9	7,1	8,4	6,9	7,7	8,5	8,0	8,1		
	Subventions sur les produits	43,0	42,5	43,0	41,4	26,1	24,5	23,9	24,0		
	produits végétaux	10,5	10,4	10,4	9,7	0,4	0,4	0,3	0,3		
produits animaux	32,5	32,1	32,7	31,7	25,7	24,1	23,6	23,7			
71 - Saône-et-Loire	Productions végétales	484,3	560,6	537,8	562,0	538,2	602,9	593,0	608,4		
	dont blé	29,8	45,1	36,2	27,0	47,4	43,5	52,7	39,9		
	orge	7,2	10,5	11,0	7,2	9,6	10,8	13,7	10,3		
	maïs	22,6	43,4	30,2	24,6	35,0	38,0	46,0	28,9		
	oléagineux	11,8	19,4	18,6	17,5	20,7	29,0	29,6	20,7		
	betteraves industrielles	0,5	0,5	-	-	-	-	-	-		
	vins AOC	268,9	300,8	275,4	291,4	263,1	302,3	267,9	321,7		
	Productions animales	392,1	399,2	399,3	389,7	388,9	421,2	458,8	461,6	paiement unique	105,38
	dont gros bovins, veaux	295,9	291,9	280,8	271,1	267,2	286,8	324,2	322,7	PHAE	14,14
	ovins, caprins	11,0	10,3	7,1	8,0	8,6	7,0	7,5	7,4	aides agro-env.	3,24
	porcins	10,8	10,1	10,8	9,7	8,4	6,3	7,3	6,5	ICHN	11,65
	volailles	18,6	23,8	28,0	25,8	25,0	31,7	31,9	36,7		
	lait de vache	36,0	39,6	46,2	37,3	40,6	48,0	46,4	47,4		
	Subventions sur les produits	60,2	59,8	60,1	57,9	39,3	36,7	36,1	36,4		
	produits végétaux	8,3	8,2	8,2	7,6	0,1	0,1	0,1	0,1		
produits animaux	51,9	51,5	51,9	50,3	39,2	36,6	36,0	36,4			
89 - Yonne	Productions végétales	507,8	607,6	625,7	526,7	609,4	676,5	726,1	601,5		
	dont blé	98,7	148,3	125,0	95,6	148,2	145,1	174,0	142,1		
	orge	48,6	56,9	79,6	44,0	56,2	70,4	88,2	69,1		
	maïs	8,5	17,8	9,9	6,9	12,7	11,8	12,9	8,9		
	oléagineux	49,3	66,8	86,2	80,4	95,1	113,4	116,6	70,5		
	betteraves industrielles	6,9	7,4	3,3	2,9	3,1	3,1	2,6	2,2		
	vins AOC	214,2	229,0	230,9	199,9	205,3	239,9	237,5	217,2		
	Productions animales	133,5	135,6	143,0	131,5	137,8	152,0	162,2	165,6	paiement unique	110,15
	dont gros bovins, veaux	46,4	44,2	42,4	41,1	40,5	42,7	49,0	52,9	PHAE	1,03
	ovins, caprins	4,2	4,0	3,8	4,3	4,4	4,7	4,7	4,2	aides agro-env.	6,68
	porcins	15,7	14,4	14,7	14,4	15,7	17,4	20,1	19,4	ICHN	0,92
	volailles	17,9	21,2	25,8	23,9	24,4	29,0	31,5	34,1		
	lait de vache	34,1	35,7	41,3	34,2	37,0	41,6	38,1	38,7		
	Subventions sur les produits	34,9	34,2	33,7	32,2	6,4	6,6	6,1	6,3		
	produits végétaux	28,0	27,3	26,7	25,4	1,4	1,9	1,5	1,6		
produits animaux	6,6	6,9	7,0	6,8	5,1	4,8	4,6	4,7			